



EQUIGEST

EQUI-CONGRETHIS

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2020

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....	3
rapport d'activité	7
rapport du commissaire aux comptes.....	12
comptes annuels	15
<i>bilan</i>	<i>16</i>
<i>actif</i>	<i>16</i>
<i>passif</i>	<i>17</i>
<i>hors-bilan.....</i>	<i>18</i>
<i>compte de résultat.....</i>	<i>19</i>
<i>annexes</i>	<i>20</i>
<i>règles & méthodes comptables</i>	<i>20</i>
<i>évolution actif net</i>	<i>22</i>
<i>compléments d'information</i>	<i>23</i>
inventaire.....	30

Société de gestion	EQUIGEST 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A. Siège social : 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris Adresse postale : 75886 - Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	KPMG Tour Eqho – 2 avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense Représenté par Mme Isabelle Goalec
Commercialisateur	EQUIGEST

AVERTISSEMENT

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Informations concernant les placements et la gestion

Classification

Néant.

Modalités de détermination et d'affectation des revenus

- Résultat net : Le FCP capitalise son résultat net
- Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise ses plus-values nettes réalisées

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de générer de la performance, en participant à l'évolution des marchés monétaires, obligataires, obligations convertibles et actions. Il met en oeuvre une allocation d'actif flexible et réactive entre ces 4 marchés et vise à offrir à l'investisseur, sur une période de 2 ans, un rendement net de frais de gestion d'environ 3% par an, cet objectif ne constituant en aucun cas une promesse de rendement ou de performance de l'OPCVM.

Indicateur de référence

Le FCP n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice.

L'objectif de performance, fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par Equigest, rend peu opportune toute comparaison à un indicateur de référence. Toutefois l'investisseur pourrait se référer à un indice composite 85% Bloomberg Barclays Series-E Euro Govt 3-5 ans Bond Index (coupons réinvestis) + 15% SBF 250 dividendes réinvestis « SBF 250 R index ».

Stratégie d'investissement

1. Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

La politique d'investissement de l'OPCVM, conforme aux normes européennes, met en oeuvre une gestion discrétionnaire qui fera varier l'allocation d'actif du FCP en fonction des anticipations de l'équipe de gestion et du couple rendement/risque anticipé des différentes classes d'actifs. Celui-ci est analysé notamment en fonction du contexte macro-économique, des configurations techniques et de leur valorisation.

Le portefeuille sera exclusivement investi en valeurs libellées en euros.

L'exposition du FCP au risque action, limitée à 25% maximum de l'actif net, se fera à travers des actions et/ou des obligations convertibles ou assimilées. Aucune ligne action ne pourra dépasser 2% de l'actif net. Ces actions seront essentiellement des grandes et moyennes capitalisations européennes, cotées en euros.

L'ensemble des titres en portefeuille fera l'objet d'une analyse RSE (responsabilité sociétale des entreprises) par Ethifinance, société spécialisée dans la notation RSE d'entreprises européennes, et doit satisfaire une notation minimum.

Les produits de taux sont essentiellement des obligations (fixes, variables, indexées, convertibles,...). Celles-ci sont émises par des émetteurs d'un pays membre de l'OCDE.

La pondération par émetteur noté high yield ou non noté (rating établi par l'une au moins des agences de notation S&P, Moody's et Fitch) sera limitée à 3% maximum de l'actif net.

La sensibilité du portefeuille au risque de taux et au risque de crédit est au maximum de 6.

Le FCP n'utilisera en aucun cas de produits dérivés.

Le gérant pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions temporaires de titres (pensions) dans les limites fixées par la réglementation, jusqu'à 100% de l'actif net pour les opérations d'acquisitions temporaires, dans le cadre de la gestion de trésorerie.

Afin notamment de gérer sa trésorerie, le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français coordonnés ou non ou européens coordonnés dont les titres sont strictement libellés en euros.

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces à titre temporaire, dans la limite de 10% de son actif net.

2. Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

Actions

Le fonds est exposé au maximum à 25% de l'actif net au risque action à travers des actions des grandes et moyennes capitalisations européennes cotées en euros et/ou des obligations convertibles ou échangeables. Aucune ligne action ne pourra dépasser 2% de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le fonds est exposé au maximum à 60% de l'actif net en obligations High Yield et non notés. L'investissement en obligations High Yield est limité à 30% maximum de l'actif net (les obligations non notées ne sont pas considérées ici comme High Yield).

La pondération par émetteur noté High Yield ou non noté (rating établi par l'une au moins des agences de notation S&P, Moody's et Fitch) sera limitée à 3% maximum de l'actif net.

Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA :

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français ;
- FIA français ou étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du COMOFI.

Le FCP peut notamment souscrire dans des OPCVM ou FIA français gérés par Equigest pour la gestion de sa trésorerie ou pour la diversification du risque.

3. Instruments dérivés

Pas d'investissement sur les produits dérivés.

4. Titres intégrant des dérivés

Obligations convertibles – bons de souscription.

5. Dépôts

Le FCP n'effectuera pas de dépôts.

6. Emprunts d'espèces

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

7. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Dans les limites fixées par la réglementation et afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP pourra effectuer uniquement des prises en pension :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;
- prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier ;
- Informations relatives aux garanties financières de l'OPCVM :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, l'OPCVM peut recevoir à titre de collatéral des titres ou du collatéral espèces.

Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des

émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants

Risques liés aux investissements en obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de baisse lié au sous-jacent

L'OPCVM étant investi en obligations convertibles, une baisse des sous-jacents va entraîner une baisse de la valeur liquidative. De même, si les actions détenues en direct baissent, la valeur liquidative du portefeuille baissera.

Risque de taux d'intérêt

Cette exposition se traduit pour le FCP par une fourchette de sensibilité de 0 à 6. La sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 4 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux, par une baisse de 4% de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de Haut Rendement («High Yield»)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM. Les signatures non notées, qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

Risque de contrepartie

Le FCP a recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Tous souscripteurs.

Ce FCP s'adresse aux investisseurs qui souhaitent bénéficier d'une performance de gestion diversifiée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds commun de placement.

Durée de placement recommandée : Supérieure à deux ans.

Indications sur le régime fiscal

La présente note détaillée n'a pas pour ambition de résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de parts du FCP. Celles-ci varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Les investisseurs sont tenus de s'informer eux-mêmes et, le cas échéant, de prendre tout conseil approprié auprès de leur conseil fiscal quant aux conséquences fiscales éventuellement attachées à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de parts du FCP en vertu des lois applicables dans leur pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur.

Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés en France. En application du principe de transparence fiscale, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le

FCP. Les plus ou moins-values sont imposables, le cas échéant, entre les mains des porteurs du FCP.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : www.equigest.fr*
- *Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès d'EQUIGEST - 153 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : www.equigest.fr*
- *Date d'agrément par l'AMF : 12 mai 2012.*
- *Date de création du Fonds : 11 mai 2012.*

rapport d'activité

Environnement global

L'environnement économique et financier a présenté trois points majeurs :

1. Une économie mondiale passée d'une croissance faible à une récession provoquée par l'épidémie de Covid 19

Alors que l'année 2019 avait été marquée par la prolongation du cycle de croissance grâce à des mesures de détente monétaire, la crise sanitaire du Covid-19 a fait basculer l'économie mondiale dans la pire récession que le monde ait connu.

En effet, au deuxième semestre 2019, les différends commerciaux entre les Etats-Unis et la Chine, les négociations sur les suites du Brexit et la volatilité des marchés pétroliers avaient provoqué une baisse progressive des échanges commerciaux mondiaux et réduit les espoirs de croissance. Seuls les pays développés avaient pu par une action monétaire forte conserver des perspectives positives limitées jusqu'à fin d'année 2019.

L'épidémie de Covid 19, qui a débuté à Wuhan dans la province chinoise du Hubei à cette date, s'est propagée d'Est en Ouest dans le monde entier ou presque. Les confinements imposés pour contenir ce qui était devenu une pandémie ont mis l'économie mondiale à l'arrêt.

Les chiffres macroéconomiques se sont par suite fortement dégradés. La croissance française s'est contractée de 5% au premier trimestre 2020, d'une année sur l'autre. La croissance allemande s'est contractée de 2,3% alors que le pays avait mis en place des mesures moins restrictives. La croissance de la zone euro s'est contractée de 3,1% et celle des Etats-Unis de 5%.

Selon les dernières estimations du FMI, la croissance mondiale devrait reculer de 4,4% en 2020, sous l'hypothèse d'une distanciation sociale persistante au cours du second semestre. L'économie de la zone euro devrait se contracter de 8,3% et celle des Etats-Unis de 4.3% en 2020. Seule la Chine pourrait conserver une croissance légèrement positive, d'environ 1.9%.

La croissance est attendue en rebond en 2021. Les indicateurs avancés attestent déjà du redémarrage des économies. Ainsi l'indice PMI chinois, pays touché en premier par l'épidémie, est repassé au-dessus de 50 dès le mois de mai, niveau signalant l'expansion. Depuis le mois de juillet, les PMIs américains indiquent une tendance similaire et laissent présager d'une progression plus forte qu'anticipée. En Europe, alors que les indicateurs avancés attestaient d'un fort rebond de l'économie, suite à la levée des mesures de restrictions, l'augmentation du nombre d'infections à la sortie de l'été a pesé sur la reprise et notamment sur le secteur des services (le PMI des services est repassé en zone de contraction, à 48, fin septembre). Le FMI estime que la croissance mondiale devrait s'établir à 5,2% en 2021. Cette estimation pourrait être revue à la baisse si une nouvelle vague épidémique venait affecter la reprise naissante ou si la crise économique se doublait d'une crise financière liée à l'endettement excessif des Etats et des entreprises.

2. La mise en place d'un soutien massif des gouvernements financé par la dette

Pour faire face à la crise et préserver les systèmes productifs et l'emploi, les gouvernements ont mis en place des plans de soutien considérables. Le coût budgétaire de ces plans a été financé par une augmentation massive des dettes souveraines. La dette publique des pays industrialisés, passerait de 105,2% du PIB en 2019 à 122,4% en 2020. Avec un déficit budgétaire de 15,4 % du PIB, les Etats-Unis verraient leur dette publique s'envoler jusqu'à plus de 131 % du PIB. En Europe, le ratio dette/PIB devrait atteindre 155% en Italie, 115% en France et 113% en Espagne. Ce ratio devrait s'établir à 69% pour l'Allemagne et 46% pour la Suisse.

Aux actions des gouvernements est venu s'ajouter le plan de relance de 750Mds d'euros de la commission européenne. Ce plan, adopté le 21 juillet par les pays membres de l'Union Européenne cible des réformes et des investissements visant à redynamiser le potentiel de croissance. Les principaux bénéficiaires seront l'Italie (80Mds), l'Espagne (78Mds), la France (41Mds), la Pologne (34Mds) et l'Allemagne (27Mds). Cet accord est historique et représente un premier pas vers une intégration fiscale des pays de la zone.

3. Un accompagnement permanent de ces politiques de soutien par les banques centrales

Les financements d'urgence auraient pu conduire à une remontée brutale des taux d'intérêt à long terme. Les banques centrales, en achetant largement les titres émis par les états ont rendu le placement possible sans hausse significative des taux. La banque centrale européenne, la FED et la banque centrale du Japon ont multiplié les mesures accommodantes et créé la masse monétaire supplémentaire nécessaire dans une période de ralentissement de circulation de la monnaie. Elles ont ainsi injecté plus de 6 trilliards de dollars dans les économies, ce qui s'est traduit par une augmentation très visible de leurs bilans. Ces interventions ont permis de réduire temporairement les risques de faillites, de réduire la volatilité des marchés et de soutenir les valorisations des actions.

En particulier, la banque centrale européenne a élargi son programme d'achat des dettes obligataires, en y incluant des émetteurs non éligibles auparavant. Ces achats de dettes obligataires vont être réalisés au travers du PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme). D'une valeur initiale de 750 Mds d'euros ce plan a été augmenté de 600 Mds d'euros. Elle a aussi soutenu les banques en leur accordant des taux dépôt et de refinancement favorables.

Environnement de marché

Sur la période les marchés ont subi une énorme volatilité.

1. Les actions

Après un très bon troisième trimestre 2019, les marchés actions avaient bien débuté l'année 2020. Les données économiques laissaient entrevoir une accélération de la croissance mondiale dans un contexte de désescalade des tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis. En effet, les deux pays avaient signé un accord de phase 1, début janvier, selon lequel Pékin s'engageait à accroître ses achats de produits américains en échange de quoi les Etats-Unis renonçaient à augmenter les droits de douane sur les exportations chinoises. Le SMI et SLI avaient ainsi atteint des plus hauts historiques le 18 février 2020. Cependant, la propagation du virus Covid-19 et les mesures pour endiguer la pandémie ont eu raison de la confiance des investisseurs.

Dès la fin février, les marchés actions ont fortement corrigé parallèlement au développement de la pandémie en Europe et aux Etats-Unis, atteignant des points bas courant mars. Le CAC 40 a ainsi perdu jusqu'à 38,56% depuis son plus haut du début d'année, le DAX jusqu'à 38,78% et l'Euro Stoxx jusqu'à 38,27%. Dans cette période d'incertitude, les marchés suisses ont mieux résisté, notamment grâce à la forte pondération de valeurs défensives. Ainsi le SMI n'avait cédé que 27,54% et le SLI 31,46% par rapport à leurs points hauts.

Face à la chute des marchés les banques centrales ont réagi implémentant des baisses de taux d'intérêt et des programmes d'achats d'actifs massifs. Ces interventions ont permis aux marchés actions de vivement rebondir. Ainsi sur les neuf premiers mois de l'année, le SLI et le SMI affichent des performances respectives de -0,64% et -1,28%, en CHF dividendes réinvestis. Ces performances contrastent avec les performances de l'Euro Stoxx 50 (-11,69%, en euros dividendes réinvestis) et le CAC 40 (-15,8%, en euros dividendes réinvestis). La surperformance des indices suisses s'explique par plusieurs facteurs. Outre le poids des valeurs défensives, ces indices sont principalement constitués de valeurs de croissance, leaders sur leurs secteurs. De plus, la Suisse jouit d'une bonne perception de la part des investisseurs, car bénéficiant de fondamentaux économiques plus sains que ceux des autres pays européens.

Il faut souligner la grande disparité des performances sectorielles. Les secteurs cycliques ont signé les pires performances. Le secteur des voyages et loisirs a le plus souffert, du fait de l'effondrement du tourisme, suivi par le secteur bancaire. Le secteur pétrolier a été affecté d'une part par la chute de la demande de pétrole (chute du fret maritime, chute du transport aérien...) et d'autre part par la guerre des prix que se sont livrés la Russie et l'Arabie Saoudite. Les contrats « futures » sur le WTI, pour une livraison en avril, ont même atteint ponctuellement un cours négatif de -37,63 dollars le 20 avril 2020 ! Ceci s'explique par la chute de la demande qui a amené à une saturation des capacités de stockage, et certains traders ont préféré vendre les contrats qu'ils avaient achetés à prix négatif plutôt que de devoir prendre livraisons de pétrole.

Au contraire, les secteurs de la technologie, de la santé et des services aux collectivités ont affiché des performances positives depuis le début de l'année. Les valeurs technologiques ont bénéficié du développement du télétravail. Le NASDAQ dividendes réinvestis en USD, indice technologique américain, affiche ainsi une performance de 25,78% depuis le début de l'année.

Sur un an, de fin septembre 2019 à fin septembre 2020, l'Euro Stoxx 50 dividendes réinvestis baisse de 8,02% alors que le S&P500 dividendes réinvestis en USD, a progressé de 15,14%, le NASDAQ de 41,06% et le Nikkei dividendes réinvestis en JPY, de 8,53%. Au niveau des émergents, le MSCI Emerging Market dividendes réinvestis en USD a progressé de 10,84%.

Les indices européens locaux ont eu des performances disparates : le CAC40 dividendes réinvestis en euros a perdu 13,41% alors que le DAX dividendes réinvestis en euros progresse de 2,68%. L'IBEX dividendes réinvestis en euros affiche quant à lui une performance de -24,67%. En suisse, le SMI et le SLI ont été respectivement en hausse de 4,41% et 4,42% dividendes réinvestis, en CHF.

Au global, une diversification mondiale de placements actions permettait une atténuation de l'impact de la crise sur la performance. Ainsi, sur les neuf premiers mois de l'année, le MSCI Monde pays développés dividendes réinvestis progresse de 4,62%, et sur l'exercice sous revue, cet indice est en hausse de 11,01%.

2. Les taux

En septembre 2019, dans un contexte macro-économique en dégradation, la BCE a annoncé la relance des achats d'obligations à hauteur de 20Mds d'euros par mois pour le mois de novembre et a baissé le taux d'intérêt sur les dépôts à -0,5%, ce qui était largement anticipé et valorisé, et les marchés ont été déçus par le manque d'ambition des nouvelles mesures monétaires. Ainsi la baisse des taux a été stoppée. De plus, un début d'amélioration de la conjoncture et l'apaisement relatif des tensions entre les Etats-Unis et la Chine ont provoqué une remontée des taux longs au dernier trimestre de 2019, de moindre ampleur néanmoins que la baisse antérieure.

Au début 2020, alors que les taux rebassaient et retournaient vers les points bas de fin août 2019, l'apparition d'inquiétudes sur le risque épidémique en provenance de Chine puis d'Italie, et la mise en place de confinements ont généré une hausse et volatilité majeure sur les taux longs, suite à l'ampleur des refinancements à réaliser pour financer les mesures de soutien aux économies et l'impact récessif de l'arrêt des activités.

Les banques centrales, par leur capacité d'achat sans limite ont arrêté la hausse des taux suite au choc (le taux 10 ans français est passé de -0.38% le 04/03/20 à +0.354% le 18/03/20). En zone euro, la BCE est ainsi venue au secours des taux italiens malmenés par les investisseurs (qui achèvent la période avec un écart avec les taux allemands au plus serré depuis 2 ans).

Depuis, le mouvement de baisse des taux se poursuit et les taux reconvergent vers les points bas de début mars 20, le taux 10 ans français achève la période à -0.243%.

L'indice Bloomberg Barclays des obligations d'états de la zone euro progresse ainsi de +0.64% sur la période sous revue, avec une forte baisse dans la crise et une forte remontée depuis.

3. Le crédit

La baisse continue des marges de crédit depuis début 2019 a été soutenue par la recherche par les investisseurs, de rendements significatifs et leur volonté d'éviter les taux négatifs des emprunts d'états, dans une période où la confiance sur la croissance restait forte.

Mais au moment de la crise début 2020, les dettes des sociétés privées qui ne bénéficiaient pas d'un soutien direct des banques centrales ont subi une dégradation très violente : les gains de l'année 2019 ont été effacés en quelques jours au mois de mars, quand les marchés ont pris conscience de la menace qui pesait sur la pérennité de l'activité de nombre d'entreprises. Cette dégradation a amené les primes de risque sur des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis 2012 lors de la sortie de crise précédente.

Les primes de risques se sont donc envolées, de 61bp, point bas du 24/12/19 à 199bp le 25/03/20, sur l'indice ICE Corpo , et de 270bp à 708bp sur l'indice ICE Corpo HY sur la même période.

Une dichotomie apparaît selon les secteurs, l'exposition à l'effet « confinement » est pénalisant. Ainsi le secteur Real Estate a désormais une prime de 50bp supplémentaires par rapport à l'ensemble des corporates contre 15bp avant crise.

L'intervention des banques centrales, et leur participation massive au marché primaire et secondaire, ainsi que les soutiens des états envers les entreprises via des plans type PGE, ont permis aux marges de crédit de redescendre peu à peu vers des niveaux intermédiaires (94bp pour la partie IG et 430bp pour le HY) fin septembre 2020. La confiance a été maintenue dans le système, le marché primaire sur les 9 premiers mois de 2020 a été plus important que celui de l'an passé et n'a pas connu de fermeture.

4. Les devises

Le CHF s'est apprécié face aux devises de référence. Le CHF gagne 5,04% face au dollar, 1,86% face au yen et 0,53% face à l'euro depuis le début de l'année, à fin septembre.

En ce qui concerne l'évolution du CHF par rapport à l'euro nous pouvons distinguer deux phases. Au début de la crise sanitaire, le CHF s'est fortement apprécié par rapport à l'euro, atteignant 3,22% de progression le 15 mai 2020. La monnaie helvétique a joué son rôle de valeur refuge alors que le pays jouit de fondamentaux économiques très sains. De plus, l'euro avait souffert dans un premier temps d'un flagrant manque de cohésion entre les différents pays de la zone quant aux réponses à apporter à la crise. Cependant, depuis la fin mai, la devise commune s'est ressaisie à la suite de la proposition de la commission européenne de créer un plan de relance de 750Mds d'euros.

Politique d'investissement

L'exercice 2019/2020 s'achève avec une performance de -2.89% et cache une forte baisse suivie d'une récupération partielle. En effet, au plus bas le 20/03/20, la performance du fonds était -9.47% depuis le début de l'exercice.

Le portefeuille a commencé l'exercice avec une sensibilité action de 14.35% qui a été augmentée au cours du premier trimestre et jusqu'à 17.48% fin janvier, via notamment un achat en Equi-Property. Nous avons également continué de gérer activement la poche obligataire en cherchant à maximiser le rendement du portefeuille. Ainsi nous avons vendu de l'ALD 22 pour acheter de l'Icade 25 par exemple en octobre 2019. La performance du portefeuille à fin janvier était de +0.96%. Avec le resserrement des marges de crédit, nous avons vendu des titres passés en rendement négatif (comme Snam 24 et Enel 25) pour acheter de la dette d'état italien (BTPS 23 et 24) à rendement positif, ou de l'Ingenico 24. Nous avons participé à quelques émissions primaires, comme LVMH 24. Début mars, nous avons eu un rachat, nous en avons profité pour vendre la trésorerie et les titres qui nous paraissaient serrés en termes de marge (Telecom Italia 22, Havas 20). Puis la crise sanitaire a impacté de manière importante le portefeuille, et le mois de mars s'est achevé avec une perte de -8.15%. Le secteur de l'immobilier commercial a particulièrement souffert du confinement et reste le moins bon contributeur de l'année (contribution de -0.71% d'Equi-Property sur l'exercice). A partir de mi-mars et au cours de la période, nous avons vendu les titres qui nous paraissaient les plus fragiles (les actions Accor, dette italienne, Air France 22, allégement Adp, Lagardère 23) et acheté des titres paraissant profiter de la situation de confinement et/ou au prix devenu attractif (actions Sanofi, Cap Gemini, Deutsche Post, fonds Equi-Trésorerie, et obligations convertibles Neoen 25, Edenred 24). Dans ces achats, Deutsche Post, Neoen 25 et Sanofi sont le top 3 des meilleurs contributeurs de l'année. La sensibilité taux est passée de 2.30 fin septembre 19 à 2.17 fin juillet, puis elle a été remontée à 2.29 fin septembre 2020 avec un réinvestissement, en secondaire (BFCM 25) ou primaire (Johnson Controls 27). Notre allocation en titre High Yield et/ou dettes immobilières a été pénalisante, dans l'absolu et contre indice, cette année alors que les marges se sont particulièrement écartées (Nexity 25, Covivio 25, Lagardère 23) mais offre aujourd'hui un rendement attractif dans un environnement de taux qui reste très bas. Les obligations convertibles ont été particulièrement efficaces au cours de cette exercice, puisque la contribution de cette poche est revenue légèrement positive au global (+0.02%) dans un contexte général encore baissier malgré le rebond.

Nous avons également mis le portefeuille en conformité aux différentes remarques suite aux comités éthiques, avec les ventes de General Motor 22 et Logicor 24.

Informations relatives aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion

Détention d'OPC gérés par la société de gestion : Equi-Trésorerie Plus – Equi-Convertibles – Equi-Convictions A – Equi-Property I

Performances

Sur la période du 30 septembre 2019 au 30 septembre 2020, la performance du FCP s'est établie à -2.89% contre -1.40% pour l'indice de référence (85% Bloomberg Barclays Euro Government 3-5years Bond Index + 15% SBF 250 R). Sur une période de trois ans, la performance du FCP est de -2.72% contre +2.90% pour l'indice de référence et sur une période de cinq ans, la performance du FCP est de +5.01% contre +9.43% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EQUI-TRESORERIE PLUS	898 415,00	
EQUI-TRESORERIE PLUS		-790 362,00
LVMH 0% - 11/02/24	701 932,00	
BANQ FED CRD MUT - 11/09/25	670 795,89	
ICADE 1,125% - 17/11/25	626 353,77	
ALD SA 0.875% - 18/07/22		-615 007,38
HAVAS SA 1.875% - 08/12/20		-607 958,61
TELEFONICA 0% - 09/03/21		-596 100,00
LOGICOR 0.75% - 15/07/24		-544 726,03
INGENICO GROUP 1.625% - 13/09/24	525 452,12	-

Classement

Lipper (filiale de Thomson Reuters) classe le FCP dans la catégorie « Global diversifié EUR prudent – zone euro ». Lipper ne communique pas de classement mais des notations. Celles-ci portent sur une durée de 3 ans au minimum, sur plusieurs critères que voici :

Notations Lipper		
	3 ans	5 ans
Rendement total	③	③
Rendement Cohérent	③	③
Préservation	⑤	⑤
Frais	④	④

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Le gérant exerce les droits de vote éventuels découlant de la qualité d'actionnaire du FCP dans l'intérêt exclusif des actionnaires d'Equi-Congrethis.

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et/ou au siège social.

Commissions de mouvement

Le total des frais de négociation s'est élevé à 13 229,92 euros TTC pour un encours moyen de 28 767 935,53 euros. Il correspond à la somme des commissions de mouvement (5 842,76 HT revenant à Equigest), des frais de broker sur la poche actions, la taxe sur les transactions financières et des coûts de transaction du dépositaire, Société Générale (7 387,16 TTC).

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.equigest.fr

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires retenus pour l'exécution des ordres de bourse sont choisis par les gérants de manière objective et documentée, et approuvés collégialement par l'ensemble de la gestion et de la direction ; cette sélection est faite sous le contrôle du Comité d'Audit.

Ils sont notés selon différents critères (tarification, back-office, analyse, relation, exécution, relation avec le dépositaire, capacité à donner des prix en bloc).

Informations relatives aux modalités de calcul du risque global

Le FCP calcule son risque global via la méthode du calcul de l'engagement (anciennement méthode linéaire).

Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)

Le FCP Equi-Congrethis prend en compte les critères ESG. Pour ce faire, Equigest a noué un partenariat avec Ethifinance, agence d'évaluation extra-financière indépendante dont la méthodologie d'analyse est certifiée par l'AI-CSR. Un comité éthique se réunit trois fois par an. L'approche éthique mise en œuvre pour Equi-Congrethis peut être qualifiée d'approche « Ex-anté ». Ainsi, le FCP n'investira qu'après réalisation de l'analyse ESG par Ethifinance et validation de la notation ESG au cours des comités éthiques pour au moins 90% de ses actifs.

Le FCP Equi-Congrethis s'appuie sur ETHIFINANCE pour l'analyse ESG des titres composant son portefeuille.

Information sur la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille

Non applicable.

Instruments financiers dérivés

Néant.

Rémunération

La politique de rémunération mise en place au sein d'Equigest est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

Montant des rémunérations versées en 2019

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables non différées) versées par Equigest à l'ensemble de son personnel (soit 13 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2019) s'est élevé à 1 739 590 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Equigest sur l'exercice : 1 367 663 euros, soit 79% du total des rémunérations l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables versées par Equigest sur l'exercice : 367 971 euros, 21% du total des rémunérations versées par Equigest.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables non différées) versées sur l'exercice, 1 113 000 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs », 421 210 euros concernaient les gérants et autres personnes dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPCVM gérés.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Conformément à l'article 69 de la Directive 2014/91/CE, Equigest a défini une politique de rémunération sur le périmètre de son activité gestion collective. Le document est disponible chez Equigest.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Aucun instrument SFTR.

Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

rapport du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
 Tour EQHO
 2 Avenue Gambetta
 CS 60055
 92066 Paris la Défense Cedex
 France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
 Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
 Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement EQUI CONGRETHIS

153, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2020

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EQUI CONGRETHIS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
 société française membre du réseau KPMG
 constitué de cabinets indépendants adhérents de
 KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
 comptable et de commissariat
 aux comptes à directeur et
 conseil de surveillance
 Inscrite au Tableau de l'Ordre
 à Paris sous le n° 14-30080101
 et à la Compagnie Régionale
 des Commissaires aux Comptes
 de Versailles.

Siège social :
 KPMG S.A.
 Tour Eqho
 2 avenue Gambetta
 92066 Paris la Défense Cedex
 Capital : 5 497 100 €
 Code APE 6920Z
 775 726 417 R.C.S. Nanterre
 TVA Union Européenne
 FR 77 775 726 417

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense,

KPMG S.A.


Signature
numérique de
Isabelle Goalec
Date : 2020.12.15
15:42:07 +01'00'

Isabelle Goalec
Associée

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	27 445 187,96	30 881 413,40
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	2 957 753,40	3 258 718,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	22 080 977,56	25 622 564,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 406 457,00	2 000 130,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	4 266,73	4 693,22
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 266,73	4 693,22
Comptes financiers	418 250,50	432 386,35
Liquidités	418 250,50	432 386,35
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	27 867 705,19	31 318 492,97

BILAN passif

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	27 816 261,81	30 960 518,41
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-130 577,68	-188 056,91
• Résultat de l'exercice	161 672,75	194 123,40
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	27 847 356,88	30 966 584,90
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	20 348,31	351 908,07
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	20 348,31	351 908,07
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	27 867 705,19	31 318 492,97

HORS-bilan

30.09.2020

30.09.2019

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	149,82
• Produits sur actions et valeurs assimilées	34 741,71	84 307,40
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	354 427,19	335 828,40
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	389 168,90	420 285,62
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 681,89	-2 067,38
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 681,89	-2 067,38
Résultat sur opérations financières (I - II)	387 487,01	418 218,24
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-224 795,42	-226 984,57
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	162 691,59	191 233,67
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 018,84	2 889,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	161 672,75	194 123,40

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à SGSS NAV. EQUIGEST reste responsable de la bonne valorisation des instruments financiers.

Le FCP est valorisé en cours de clôture.

La devise de valorisation du FCP est l'Euro.

Le FCP s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

- Les actions : elles sont valorisées au cours de clôture
- Les obligations : elles sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.
- Les parts ou actions d'OPCVM : elles sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués :

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.

- Les acquisitions temporaires de titres :

Les titres pris en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc....) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- Des coûts liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie frais du DICI.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,20% TTC max. sur les encours compris entre 0 et 10 millions d'euros ; 1,10% TTC max. sur les encours compris entre 10 et 20 millions d'euros ; 1,00% TTC max. sur les encours au-delà de 20 millions d'euros.
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement Société de gestion : Dépositaire (¹) :	Prélèvement sur chaque transaction	0,30% TTC max. sur les actions rien sur les autres valeurs mobilières. De 4 à 60 € TTC (selon le pays).
Commission de surperformance	Actif net	15% TTC de la surperformance au-delà de 3% annualisé. En cas de sousperformance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice du FCP.

(*) Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

Devise de comptabilité

La devise des parts est l'Euro (€).

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

- Résultat net : Le FCP capitalise son résultat net
- Plus-values nettes réalisées : Le FCP capitalise ses plus-values nettes réalisées



2 évolution actif net

	30.09.2020	30.09.2019
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	30 966 584,90	27 557 320,84
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	5 780 193,29	3 994 184,19
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-8 045 605,78	-992 668,30
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	308 045,66	483 095,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-415 744,70	-640 169,82
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-13 229,92	-29 629,72
Différences de change	-	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-895 578,16	403 218,45
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-22 514,90	873 063,26
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	873 063,26	469 844,81
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	162 691,59	191 233,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	27 847 356,88	30 966 584,90

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	4 963 841,34	-
Obligations à taux fixe	14 903 339,34	-
Obligations à taux variable	2 213 796,88	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	19 867 180,68	-	2 213 796,88	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	418 250,50
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	505 866,78	521 274,11	9 197 940,90	8 131 928,40	3 723 967,37
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	418 250,50	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		4 266,73
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Frais provisionnes		4 266,73
-		-
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		20 348,31
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnes		20 096,31
Debiteurs et créditeurs divers		252,00
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	493	5 780 193,29	690	8 045 605,78
Commission de souscription / rachat		9 614,11		-
Rétrocessions		9 614,11		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,79
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	1 998,28
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	4 266,73
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	2 406 457,00
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.09.2020	30.09.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	161 672,75	194 123,40
Total	161 672,75	194 123,40
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	161 672,75	194 123,40
Total	161 672,75	194 123,40
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.09.2020	30.09.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-130 577,68	-188 056,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-130 577,68	-188 056,91
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-130 577,68	-188 056,91
Total	-130 577,68	-188 056,91
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017	30.09.2016
Actif net	27 847 356,88	30 966 584,90	27 557 320,84	24 332 368,83	24 205 279,57
Nombre de parts en circulation	2 467	2 664	2 398	2 097	2 169
Valeur liquidative	11 287,94	11 624,09	11 491,79	11 603,41	11 159,64
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	12,60	2,27	162,01	113,60	199,25

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2013.

Date de création du Fonds : 11 mai 2012.

4 inventaire au 30.09.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0010340141	ADP	PROPRE	1 010,00	86 203,50	EUR	0,31
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	1 400,00	189 700,00	EUR	0,68
FR0006174348	BUREAU VERITAS	PROPRE	7 000,00	134 820,00	EUR	0,48
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	1 730,00	189 867,50	EUR	0,68
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	4 000,00	155 600,00	EUR	0,56
FR0000130452	EIFPAGE	PROPRE	2 870,00	200 383,40	EUR	0,72
FR0012435121	ELIS SA	PROPRE	14 050,00	151 880,50	EUR	0,55
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	2 286,00	265 518,90	EUR	0,95
FR0000121147	FAURECIA	PROPRE	4 135,00	152 664,20	EUR	0,55
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	3 520,00	239 993,60	EUR	0,86
FR0000120321	L'OREAL SA	PROPRE	1 130,00	313 688,00	EUR	1,13
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	470,00	187 718,00	EUR	0,67
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	2 140,00	196 280,80	EUR	0,70
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	2 500,00	213 325,00	EUR	0,77
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	1 300,00	137 865,00	EUR	0,50
FR0010613471	SUEZ SA ACT	PROPRE	9 000,00	142 245,00	EUR	0,51
Total Action				2 957 753,40		10,62
<i>Obligation</i>						
XS0802995166	ABN AMRO BANK NV 7.125% 06/07/2022	PROPRE	582 000,00	662 099,54	EUR	2,38
FR0012949949	ACCOR SA 2.375% 17/09/2023	PROPRE	600 000,00	618 081,62	EUR	2,22
XS1731858392	ADLER REAL ESTATE AG 1.5% 06/12/2021	PROPRE	500 000,00	498 098,03	EUR	1,79
XS1788584321	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG FRN 09/03/2023	PROPRE	600 000,00	598 765,32	EUR	2,15
XS1288858548	BANQUE FED CRED MUTUEL 3% 11/09/2025	PROPRE	600 000,00	670 407,62	EUR	2,41
XS1046827405	BNP PARIBAS TF/TV 20/03/2026	PROPRE	500 000,00	513 594,18	EUR	1,84
FR0013179223	BPCE SA 3% 19/07/2026	PROPRE	300 000,00	334 150,24	EUR	1,20
FR0013260379	CASINO GUICHARD PERRACHO 1.865% 13/06/2022	PROPRE	300 000,00	283 365,49	EUR	1,02

EQUI-CONGRETHIS

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013213832	CNP ASSURANCES 1.875% 20/10/2022	PROPRE	700 000,00	733 437,51	EUR	2,63
FR0013264066	COMPAGNIE PLASTIC-OMNIUM 1.25% 26/06/2024	PROPRE	300 000,00	295 606,85	EUR	1,06
FR0013367422	COVIVO HOTELS SACA 1.875% 24/09/2025	PROPRE	400 000,00	390 140,38	EUR	1,40
FR0012620367	CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 14/04/2025	PROPRE	500 000,00	537 569,78	EUR	1,93
XS1084050316	CROWN EURO HOLDINGS 4% 15/07/2022	PROPRE	300 000,00	314 863,67	EUR	1,13
XS0503603267	DEUTCHE TELEKOM 4.875% 22/04/ 25	PROPRE	400 000,00	499 008,22	EUR	1,79
DE000A2BPB84	DEUTSCHE 0.325% CV 26/07/2024	PROPRE	300 000,00	330 502,64	EUR	1,19
FR0013444395	EDENRED CV 0% 06/09/2024	PROPRE	5 000,00	304 945,00	EUR	1,10
FR0013413556	ELIS SA 1.75% 11/04/2024	PROPRE	400 000,00	398 292,99	EUR	1,43
XS2081474046	FAURECIA 2.375% 15/06/2027	PROPRE	250 000,00	238 350,62	EUR	0,86
XS1317725726	FCE BANK PLC 1.528% 09/11/2020	PROPRE	500 000,00	505 866,78	EUR	1,82
PTGALLOM0004	GALP ENERGIA SGPS SA 1% 15/02/2023	PROPRE	300 000,00	302 065,25	EUR	1,08
FR0013218393	ICADE SA 1.125% 17/11/2025	PROPRE	600 000,00	616 491,64	EUR	2,21
FR0013287273	ILIAD SA 1.5% 14/10/2024	PROPRE	500 000,00	502 014,10	EUR	1,80
XS1500463358	INDRA SISTEMAS SA 1.25% CV 07/10/2023	PROPRE	300 000,00	298 895,77	EUR	1,07
FR0013281946	INGENICO GROUP SA 1.625% 13/09/2024	PROPRE	500 000,00	515 022,95	EUR	1,85
FR0013183563	IPSEN SA 1.875% 16/06/2023	PROPRE	500 000,00	510 093,97	EUR	1,83
XS2231330965	JOHNSON CONTROLS TYCO FI 0.375% 15/09/2027	PROPRE	500 000,00	499 952,33	EUR	1,80
XS2001175657	KONINKLIJKE PHILIPS NV 0.50% 22/05/2026	PROPRE	600 000,00	615 775,15	EUR	2,21
FR0013153160	LAGARDERE 2.75% 13/04/2023	PROPRE	200 000,00	198 919,78	EUR	0,71
FR0013482817	LVMH MOET HENNESSY VUITT 0% 11/02/2024	PROPRE	700 000,00	702 499,00	EUR	2,52
FR0013515707	NEOEN SAS CV 02/06/2025	PROPRE	5 000,00	282 490,00	EUR	1,01
FR0013176294	NEXANS SA 3.25% 26/05/2021	PROPRE	200 000,00	203 695,26	EUR	0,73
FR0013321429	NEXITY SA CV 0.25% 02/03/2025 DIRTY	PROPRE	3 918,00	211 685,62	EUR	0,76
XS1551933010	PRYSMIAN SPA CONV 17/01/2022	PROPRE	600 000,00	596 742,00	EUR	2,14
DE000A2BPE24	RAG STIFTUNG 0% CV 16/03/2023	PROPRE	500 000,00	490 880,00	EUR	1,76
XS1574686264	REXEL SA 2.625% 15/06/2024	PROPRE	300 000,00	303 000,63	EUR	1,09
DE000A2YB699	SCHAEFFLER AG 1.125% 26/03/2022	PROPRE	500 000,00	494 178,08	EUR	1,77
FR0013259116	SEB SA 1.5% 31/05/2024	PROPRE	300 000,00	307 438,77	EUR	1,10
XS1796208632	SES SA 1.625% 22/03/2026	PROPRE	500 000,00	523 258,49	EUR	1,88

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1616341829	SOCIETE GENERALE FRN 22/05/2024	PROPRE	500 000,00	502 277,38	EUR	1,80
FR0013321791	SOCIETE GENERALE VAR 06/03/2023	PROPRE	600 000,00	599 160,00	EUR	2,15
DE000SYM7720	SYMRISE AG 1.25% 29/11/2025	PROPRE	180 000,00	188 920,64	EUR	0,68
XS1209185161	TELECOM ITALIA SPA CV 1.125% 26/03/2022	PROPRE	700 000,00	694 698,52	EUR	2,49
FR0012658094	UNIBAIL 0% 01/01/2022 CV	PROPRE	2 000,00	684 778,00	EUR	2,46
XS0618847775	UNICREDIT SPA 6.125% 19/04/2021	PROPRE	300 000,00	317 578,85	EUR	1,14
FR0013444148	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 01/01/2025	PROPRE	21 922,00	667 130,30	EUR	2,40
FR0013424868	VIVENDI SA 0.625% 11/06/2025	PROPRE	200 000,00	205 380,99	EUR	0,74
DE000A182VS4	VONOVIA FINANCE BV 0.875% 10/06/2022	PROPRE	700 000,00	712 686,01	EUR	2,56
FR0013213709	WENDEL SA 1.00% 20/04/2023	PROPRE	200 000,00	205 028,11	EUR	0,74
FR0013526803	WORLDLINE SA FRANCE 0% CV 30/07/2025	PROPRE	1 670,00	207 619,41	EUR	0,75
FR0013439304	WORLDLINE SA 0% CONV 30/07/2026	PROPRE	1 695,00	193 474,08	EUR	0,69
Total Obligation				22 080 977,56		79,29
O.P.C.V.M.						
FR0000289886	EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR	PROPRE	400,00	525 384,00	EUR	1,89
FR0000289860	EQUI-CONVERTIBLES	PROPRE	200,00	337 330,00	EUR	1,21
FR0010819490	EQUI-CONVICTIONS A	PROPRE	500,00	831 330,00	EUR	2,99
FR0013435138	EQUI-PROPERTY PART I	PROPRE	900,00	712 413,00	EUR	2,56
Total O.P.C.V.M.				2 406 457,00		8,64
Total Valeurs mobilières				27 445 187,96		98,56
Liquidités						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-252,00	-252,00	EUR	-0,00
Total AUTRES				-252,00		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	418 250,50	418 250,50	EUR	1,50
Total BANQUE OU ATTENTE				418 250,50		1,50
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-18 098,03	-18 098,03	EUR	-0,06
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-1 998,28	-1 998,28	EUR	-0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRRETROFDG	PROPRE	4 266,73	4 266,73	EUR	0,02
Total FRAIS DE GESTION				-15 829,58		-0,06
Total Liquidites				402 168,92		1,44
Total EQUI-CONGRETHIS				27 847 356,88		100,00